

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

DE PICARDIE

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 6 JUIN 2023



■ Ouverture de la séance

Monsieur Jacques MARQUETTE Président du Comité Départemental de l'Aisne au sein de la MSA de Picardie ouvre la séance qui se déroule au Domaine d'Orgival à Trosly Loire puis souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégués.

« Bonjour à Tous et bienvenue à Trosly Loire, pour l'Assemblée Générale 2023 de la MSA de Picardie.

Ravi de vous accueillir, cette année, dans le département de l'Aisne et dans ce beau domaine rempli d'histoire qui a connu les deux guerres mondiales et les bombardements. La ville de Trosly-Loire a d'ailleurs été sur la ligne de front de la Bataille de l'Ailette. Les allemands ont lancé l'attaque à cet endroit. Le Domaine d'Orgival en conserve un souvenir historique avec tous les impacts de balles sur les façades sud et est. Depuis 1990, ce Domaine ouvre ses portes au public dans le cadre de réceptions privées et professionnelles et nous accueille aujourd'hui sous ce beau soleil.

Maintenant que vous connaissez un peu mieux l'histoire de notre lieu de réception, revenons au département de l'Aisne et à son agriculture.

L'Aisne compte près de 4 700 exploitations agricoles, soit 18 % des fermes de la région Hauts-de-France. Le département est composé à 57% de terres arables. Les céréales, oléagineux et cultures industrielles sont tous les trois très présents.

Au sud de l'Aisne, un peu plus de 3 000 hectares sont plantés en vignes de Champagne et représentent 10% de l'appellation. Par ailleurs, l'Aisne est le département des Hauts de France comprenant le plus de vergers.

Concernant l'élevage dans l'Aisne, il est essentiellement bovin avec près de 200 000 bêtes et presque autant de vaches allaitantes que de vaches laitières.

Le département de l'Aisne produit 12,5% de la production de lait de vache de la région Hauts-de-France.

Le maroilles produit majoritairement dans l'Aisne est protégé par le label IGP Indication Géographique Protégée depuis 1996.

Petit clin d'œil presque local, le haricot de Soissons a officiellement ce même label depuis le 2 juin 2023.

L'Aisne est un département riche en histoire et en agriculture et je suis heureux d'ouvrir cette Assemblée Générale aujourd'hui en votre présence.

Je laisse la parole à notre Président, Antoine NIAY. »

Monsieur NIAY remercie Monsieur MARQUETTE.

■ Ouverture de l'AG Ordinaire

Le mardi six juin deux mille vingt trois, à neuf heures, les délégués élus à l'échelon cantonal pour composer l'Assemblée Générale Ordinaire de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de la région Picardie, se sont réunis au Domaine d'Orgival à Trosly Loire dans l'Aisne, sous la présidence de Monsieur Antoine NIAY.

■ Le mot d'accueil du Président

Bonjour à toutes et tous,

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à l'Assemblée Générale Ordinaire de la MSA de Picardie.

J'ai le plaisir d'accueillir l'ensemble des participants.

Je salue tout particulièrement la présence de :

- M. Ludovic MARTIN, Directeur Délégué au Secrétariat Général Institutionnel de la Caisse Centrale MSA
- M. Jocelyn DESSIGNY, Député de l'Aisne
- M. Bertrand TRIBOUT, Attaché Parlementaire, représentant M. José BEAURAIN, Député de l'Aisne
- M. Bjorn DESMET, Directeur Régional de la DRAAF des Hauts de France
- M. Fabien FONTAINE, Référent Départemental Agriculture, du Service Départemental du Renseignement Territorial de l'Aisne
- M. Maxime FIGAROL, Auditeur, représentant Mme Chantal COURDAIN, Chef d'Antenne de la Mission de Contrôle et d'Audit des Organismes de Sécurité Sociale de Lille
- M. Thierry MANTEN, 1^{er} Vice-président de la CCMSA et de la MSA de Picardie,
- M. Jacques MARQUETTE, Président du Comité Départemental de l'Aisne,
- M. Jean-Louis DUTOTE, Président du Comité Départemental de la Somme,
- M. Dominique VERMEULEN, Président de la MSA Nord Pas de Calais
- M. Franck-Etienne RETAUX, Directeur Général de la MSA Nord Pas de Calais
- Pour le CRCA Nord Est, M. Philippe MEURS, Vice-Président et Président Départemental Aisne, représentant Mme Christine GANDON Présidente
- Mme Clélia CHEVALIER, collaboratrice Service de Remplacement Hauts de France,
- Mme Charlotte VASSANT, Présidente de l'Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne
- Mme Estelle MORGAND, Directrice de l'Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne
- M. Régis TRICOTEAUX, Secrétaire Général de la Chambre d'Agriculture de l'Aisne et représentant M. Jean-Yves BRICOUT Président
- Mme Sylvie LEFEBVRE, membre représentant M. Laurent DEGENNE, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture des Hauts de France, et Vice-Présidente MSA de Picardie
- Mme Stéphanie DOLIGEZ, Directrice de la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Hauts de France
- M. Régis DESRUMAUX, Président de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Oise
- Mme Linda MONNIER, Directrice de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Oise
- Pour l'URSSAF de Picardie, M. Joseph DOUKOU, Directeur Départemental, représentant M. Benoit SYS, Président et M. Pierre FENEYROL, Directeur
- Pour la CPAM de l'Aisne, M. Alain ARNEFAUX, Vice-Président du Conseil, représentant Mme Graziella PAYEN, Présidente et M. Philippe LAGUITTON, Directeur
- Mme Laïla M'SAKNI, Présidente de la CAF de l'Aisne
- Mme Anne UPRAVAN, Directrice de la CAF de l'Aisne
- M. Christophe MADIKA, Directeur Général de la CARSAT Nord Picardie
- M. Frédéric MIQUEL, Directeur de Cabinet, représentant M. Jérôme LEFEBVRE, Président de la CARSAT Nord Picardie
- M. Patrick HENRY, Président de GROUPAMA Nord Est – Etablissement de l'Aisne
- Pour MUTUALIA Alliance Santé, M. Grégory SABATIER, Responsable Régional Picardie

Ile de France, représentant M. Dominique RAINTEAU, Président et M. Jérôme REBOUL, Directeur Général

- M. Marcel DECORTE, Président de la Section des Anciens Exploitants de l'Aisne
- M. Philippe DARDENNE représentant M. Joseph LETERNE Président du Syndicat Laitier de l'Aisne
- M. Philippe POITTEL, Directeur de la Fédération Régionale des MFR Hauts de France
- M. Bernard VAN HEULE, ancien Président de la MSA Picardie
- M. Nicolas BOURGOIN, Secrétaire Général, représentant M. Jean-Noël PFAFF, Directeur Général de COVAMA
- Mme Gaétane TRICHET, Journaliste de l'Agriculteur de l'Aisne
- Et Mme Katie HAUTOT, Directrice Générale de la MSA de Picardie.

Merci à toutes et tous de votre présence.

Les vérifications ayant été faites, nous avons atteint le quorum de 146 délégués nécessaire au démarrage de notre Assemblée Générale.

Je vous rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture de la séance
- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 juin 2022,
- Rapport d'activité de la Directrice Générale,
- Rapport moral du Président,
- Mot du 1^{er} Vice-Président
- Présentations et vote des vœux,
- Présentation et vote des résolutions,
- Vote du Règlement Intérieur des Instances Politiques de la MSA de Picardie,
- Questions et dialogue avec les délégués,
- Intervention de l'Etat par Monsieur Bjorn DESMET Directeur de la DRAAF
- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- Présentation du thème « Vis ma Vie de Laitier »,
- Intervention de Monsieur Ludovic MARTIN Directeur Délégué au Secrétariat Général CCMSA
- Conclusion et clôture de la séance.

Je vous propose le nom des personnes qui ont accepté de remplir les fonctions d'assesseurs :

- 1^{er} collègue : Mme Isabelle PAUX – Canton de Péronne (Somme)
- 2^{ème} collègue : M. Frédéric CHYRA – Canton de Ribemont (Aisne)
- 3^{ème} collègue : Mme Isabelle FRAITURE – Canton De Beauvais 2 (Oise)

Si vous êtes d'accord, Madame Katie HAUTOT est désignée comme Secrétaire de séance.

Ces dispositions sont acceptées à l'unanimité par les membres présents.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 juin 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 juin 2022 a été adressé à tous les délégués cantonaux.

Aucune observation n'étant formulée, Monsieur NIAIY déclare le procès-verbal approuvé à l'unanimité.

Monsieur NIAIY invite Madame HAUTOT à présenter son rapport d'activité.

2. Rapport d'activité de la Directrice Générale (annexe 1)

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voici réunis pour notre Assemblée Générale annuelle et c'est un grand plaisir de vous retrouver Elus et Partenaires.

Nous avons le plaisir et l'honneur d'accueillir le Directeur Délégué au Secrétariat Général de la Caisse Centrale, Ludovic MARTIN qui interviendra en fin de cette Assemblée Générale.

Avec notre Président, Antoine NIAY, notre premier Vice-Président Thierry MANTEN également premier Vice-Président de la Caisse Centrale et l'ensemble du Conseil d'Administration, nous travaillons ensemble depuis des années afin de piloter nos actions au profit de nos Adhérents et des territoires ruraux.

Nos échanges avec nos Administrateurs sont réguliers, riches et précieux. Administrateurs et Administratifs, nous traçons la route de la MSA Picardie, nous prenons les décisions que nous jugeons les meilleures dans un contexte en mutation, dans un climat social général tendu et en prenant en compte les contraintes financières qui nous sont demandées par l'Etat.

Comme vous tous, nous avons subi l'augmentation des fluides, l'inflation d'une façon générale.

La recherche d'économies intelligentes est une de nos préoccupations.

L'Encadrement de la Vie Mutualiste qui est en lien avec vous, a vu le changement de l'Agent de Direction et du cadre en charge de ce secteur. Ainsi Maryse DALLENE a succédé à Pierre ORVEILLON et Clémence QUERE a remplacé Marie DESMET qui a été recrutée par la Chambre d'Agriculture de l'Aisne.

Maryse et Clémence ainsi que les Animatrices de la Vie Mutualiste ont préparé une Journée des Présidents à Boves le 3 mai dernier, permettant entre autres la découverte des services, et des téléservices à disposition de nos Adhérents.

Nous avons à cœur de renforcer les liens avec vous, de vous permettre de vous connaître entre vous. Alors un grand merci à vous tous nos Délégués, merci pour le temps que vous consacrez à la MSA Picardie afin de nous aider à apporter le meilleur service à nos Adhérents, à nos territoires ruraux.

Merci à notre Conseil d'Administration pour le travail qu'il mène avec nous, pour la confiance qu'il nous accorde.

Merci à notre Président et notre premier Vice-Président pour leur soutien et leur investissement afin que la MSA Picardie occupe la place qu'elle mérite sur le territoire.

Je remercie pour leur présence :

- notre représentant de l'Etat, Monsieur DESMET Directeur de la DRAAF Hauts de France,
- la MSA Nord Pas-de-Calais, Monsieur VERMEULEN son Président et Monsieur RETAUX son Directeur,
- les Organisations Professionnelles Agricoles, nos partenaires qui nous font l'honneur d'être présents lors de notre Assemblée Générale.

Je salue nos Intervenants que vous allez découvrir tout au long de cette matinée et mes Collaborateurs qui ont œuvré afin que cette Assemblée Générale soit réussie.

Revenons à notre Assemblée Générale et à l'activité de la MSA Picardie durant l'année 2022.

Nous avons choisi d'avoir pour fil conducteur tout au long de cette année 2023, la filière lait de vache. Pourquoi ce thème ? Nous pensons que c'est une filière qui mérite notre soutien car elle nécessite un investissement important de ses exploitants, une présence 365 jours sur 365, des amplitudes horaires importantes.

Nous devons permettre aux jeunes qui aiment ce métier d'être fiers de cette filière, nous devons aider, dans la mesure de nos possibilités à la reconnaissance de la filière lait de vache. Voilà des femmes et des hommes qui travaillent beaucoup, qui aiment leurs animaux, qui sont aussi de véritables chefs d'entreprises. Nous devons œuvrer pour lutter contre la disparition de ces exploitations, veiller à ce qu'elles soient mises en avant, permettre à ceux qui produisent le lait de vache de se sentir reconnus. Nous devons parler d'eux, de leur travail, de leurs difficultés, de leurs bonheurs. Et vous découvrirez ce que la MSA peut leur apporter, comment elle peut les accompagner dans l'exercice de leur profession.

Pour davantage cerner la MSA Picardie, voici quelques chiffres clés.

Notre Population

La MSA Picardie est au service de 199 165 ressortissants.

Nous comptons 13 524 chefs d'exploitation, 7281 employeurs de main d'œuvre et 53 329 salariés. Si l'on considère les deux dernières années, la diminution du nombre d'exploitants se limite à 2 %.

Les Prestations et les Cotisations

Nous versons à nos ressortissants, 805 millions de prestations (retraite, santé et famille). 583 millions d'euros de cotisations sont émises. Comme vous pouvez le constater la compensation nécessaire pour verser les prestations à nos Adhérents, au regard des cotisations perçues, est de 29 %.

Les Budgets

Notre budget de fonctionnement est de 5,3 millions d'Euros tandis que notre masse salariale est de 23,2 millions d'euros. Notre budget de fonctionnement pour cette année est en diminution de près de 8% ce qui nous contraint bien entendu à réaliser des ajustements car à cette diminution de moyens s'ajoute le coût de l'inflation et notamment l'augmentation des fluides.

Immobilier

Nous avons vendu notre bâtiment de Vervins à la Mission Locale puisque nous sommes installés maintenant dans les locaux de la Sous-Préfecture. Nous travaillons actuellement à vendre une partie de nos bâtiments de Laon et de Beauvais. Pourquoi avons nous pris cette décision en concertation avec nos Administrateurs ? Pour plusieurs raisons, tout d'abord la baisse de notre budget de fonctionnement (plus de 30 % entre 2020 et 2025) la diminution de nos effectifs (36 salariés sur la même période, soit 409 Collaborateurs au 31 décembre 2022), et enfin la prise en compte de nouvelles organisations du travail comme le télétravail qui peut aller jusqu'à 3 jours pour certains métiers dits de production. Ainsi pour assurer notre présence sur chaque département à l'avenir, nous avons fait le choix courageux avec le Conseil d'Administration de nous engager dans une démarche de cession partielle de nos bâtiments.

Les Ressources Humaines

L'activité de recrutement reste importante, ainsi 28 Salariés ont été embauchés en contrat à durée indéterminée, 47 en contrat à durée déterminée. A cela s'ajoutent l'accueil de stagiaires et des parcours professionnels internes au nombre de 10. La MSA Picardie n'a pas connu la grande démission post Covid que certaines entreprises ont dû gérer.

La MSA Picardie Ecoresponsable

Comme toute entreprise ou service public, nous participons à l'effort collectif de sobriété énergétique parce que la planète a besoin de l'effort de tous, chaque petite action compte.

Ainsi, nous avons installé des lampes à LED à Laon ce qui nous permet de réaliser des économies de près de 60 %. Nos Salariés nous ont également proposé d'autres actions qui seront mises en œuvre dans les mois à venir. Et puis la MSA Picardie qui couvre trois départements a converti 9 véhicules au bio-éthanol car au delà de l'aspect financier qui s'est amenuisé ces derniers mois, en utilisant de l'éthanol pour carburant, c'est l'agriculture que nous faisons travailler tout comme pour chauffer notre bâtiment de Boves au miscanthus. Et puis comme nous sommes à l'affût de toute économie, nous avons testé des « kit écoléau » sur nos véhicules actuels et nous observons une baisse de consommation de carburant de 19 % à ce jour. Vous le voyez, nous nous attachons à innover dans la contrainte.

MSA Solidaire en action

Nos Salariés et nos Elus dans cette période complexe pour certains notamment les plus petits salaires, restent mobilisés pour d'autres qui ont besoin de la solidarité. Ainsi, nous nous sommes mobilisés au démarrage de la guerre en Ukraine car nous avons une salariée qui a des liens familiaux dans ce pays et qui pouvait guider notre démarche de solidarité en fonction des besoins du terrain. Nous nous sommes aussi mobilisés pour les SPA de Picardie et sommes allés nous-mêmes remettre les dons récoltés afin de découvrir les refuges et leur fonctionnement. Comme chaque fin d'année, nous nous sommes mobilisés en faveur des Restos du Cœur pour aider les plus démunis.

DUODAY

Nous aimerions pouvoir intégrer davantage de collaborateurs porteurs d'un handicap, mais c'est un recrutement qui demeure difficile car nous recevons trop peu de candidatures.

Aussi, depuis plusieurs années nous participons à une action nationale, le DUODAY. Des salariés volontaires se proposent de faire découvrir leur métier à des personnes porteuses de handicap et qui manifestent un intérêt pour la MSA Picardie.

La MSA Picardie au service de ses Adhérents

Chaque année désormais un panel d'Adhérents est interrogé sur sa perception du service rendu par la MSA Picardie. La satisfaction de nos Adhérents est pour nous rassurante et nous permet de réajuster nos orientations en matière de services à apporter.

Globalement, 86 % de nos adhérents sont satisfaits de la MSA Picardie, 82 % de la relation téléphonique, 87 % de l'accueil physique et 91 % des services en ligne.

La MSA Picardie tient ses engagements

Pour la deuxième année consécutive nous avons atteint nos engagements COG ce qui nous a placés à la première place du réseau des MSA concernant l'intéressement. Nos budgets ont bien entendu été respectés même s'il a fallu arbitrer au regard de certaines dépenses. Nos comptes ont été validés par la CCMSA sans observation. Tout ceci est le résultat du travail de qualité mené par les salariés de la MSA Picardie, quel que soit leur positionnement dans la hiérarchie, le résultat de la dynamique que nous avons en interne, avec notre Conseil d'Administration, avec nos Partenaires. C'est l'occasion pour moi de les remercier ici. Une nouveauté pour 2022, des dialogues de gestion pour chaque MSA avec la Caisse Centrale. Une rencontre portant sur les résultats mêmes de la MSA Picardie ainsi qu'une autre portant sur la façon dont nous gérons les activités mutualisées avec nos Collègues de la MSA Nord Pas de Calais dont je salue la présence ce jour.

La MSA Picardie, une entreprise digitale

Une occasion pour moi de rappeler que l'application mobile « MA MSA ET MOI » est indispensable et que chaque Adhérent qui dispose du matériel nécessaire pour déclarer la PAC, pour effectuer sa déclaration d'impôts, et même pour aller sur Facebook doit télécharger cette application forte utile. Vous le savez, les moyens seront de plus en plus contraints et il nous faudra réduire les frais d'affranchissement qui représentent aujourd'hui plus de 400 000 Euros chaque année, ainsi chaque Adhérent qui le peut doit passer à la digitalisation. Si nous voulons être toujours présents sur les territoires, répondre au téléphone, il faut que la communauté des adhérents se mobilise pour accélérer la dématérialisation de nos échanges écrits notamment.

Ça bouge au niveau des France Services

Ce mois-ci nous aurons atteint l'objectif que nous nous étions fixés de porter ou co-porter 5 France Services sur le territoire Picard.

Sachez que nos Adhérents utilisent ces France Services même si nous pouvons encore poursuivre la communication pour les faire connaître auprès de notre public. Ainsi nous avons la fierté de constater que nos France Services situées dans les trois départements Picards sont classées parmi les 5 premières France Services en termes de fréquentation. Le savoir et l'accueil de nos Salariés est reconnu dans nos France Services.

Des mesures d'aides face aux crises agricoles

Vous découvrez les 4 axes d'intervention concernant ces prises en charges qui ont concerné 3 716 bénéficiaires pour un montant de près de 8 millions d'Euros. Près de 1 000 plans de paiements ont aussi été consentis en 2022.

Accompagnement auprès des entreprises

Depuis plusieurs années, une équipe est chargée des relations avec les grands comptes et de l'intégration de nouvelles entreprises au régime agricole. Ainsi lors du Salon de l'Agriculture de l'an dernier, nous avons officialisé l'entrée d'YNSECT au régime agricole après une « lutte » sans relâche

dont nous avons eu l'occasion de vous parler avec notre Président lors de précédentes Assemblées Générales.

Agir contre le mal-être

Nous avons lancé les formations Sentinelles afin d'aider au repérage sur les territoires de nos Adhérents qui présentent un risque de passage à l'acte. Nous mettons en place un réseau de sentinelles afin d'animer ce réseau.

Bien entendu nous avons intégré dans chaque département, le Comité Départemental de Prévention du Mal Etre Agricole piloté par les Préfets et nous le co-pilotons dans l'Aisne.

Prévention Santé

Trouver un Professionnel de Santé est parfois un parcours du combattant pour nos Adhérents et nous mettons tout en œuvre afin de participer à la résolution de ces difficultés.

Ainsi, notre Président a signé un nouveau Contrat Local de Santé du cœur des Hauts de France en 2022.

Action Sanitaire et Sociale

Outre les aides individuelles, les subventions, les appels à projets qui représentent un budget de près de 6 millions d'Euros, nous travaillons activement sur des partenariats en vue d'apporter le meilleur service à nos Adhérents.

Au cœur du dispositif de prévention

Notre secteur de Santé Sécurité au Travail nous a permis de signer une convention de partenariat avec RTE Nord concernant les risques que présentent les lignes à haute tension pour nos agriculteurs. Une conférence allergologie et santé au travail a été organisée permettant aux professionnels concernés et à des spécialistes d'entendre des témoignages, d'échanger. Et puis nos préventeurs ont œuvré sur un nouvel outil de prévention des risques pour les professionnels des courses de galop qui a été salué par les employeurs de ces structures.

Des partenariats en recherche scientifique

Plus largement nous travaillons sur des projets précis avec le CHU d'Amiens, et des Laboratoires de recherche comme Imitox et Pértox afin de participer aux recherches qui sont menées dans le monde agricole.

Une offre de services plus étoffée

Vous le savez, adossée à notre mission de Service Public nous avons MSA Services avec notamment Avenir Rural sur l'Aisne, une Association d'Aide à Domicile qui compte 140 aides à domicile, MSA Services formation pour laquelle nous avons obtenu la certification Qualiopi qui nous permet d'accroître notre portefeuille de clients potentiels et nous avons créé une nouvelle structure en 2022 afin de prendre en charge l'évaluation des personnes âgées appartenant au régime agricole du territoire

Picard. Vous le voyez ce développement de l'activité nécessite des ressources humaines supplémentaires pour piloter et manager ces entités. Ainsi nous avons recruté un adjoint à Myriam LAVOINE la responsable de MSA Services, Romain MAURAN.

Défi Autonomie Seniors

Nous assurons désormais le pilotage de cette structure inter régions sur les Hauts de France qui vise à favoriser le bien vieillir. Ainsi une nouvelle feuille de route est lancée pour les trois années à venir. Terminons par le cœur d'activité qui nous réunit ce jour : la Vie Mutualiste.

Salon de l'Agriculture

Rendez-vous, vitrine incontournable de l'agriculture, c'est l'occasion pour la MSA Picardie chaque année d'animer un stand une journée, de rencontrer ses parlementaires et ses partenaires dans un autre contexte. Nos Elus sont aussi présents et nous accompagnent.

Foires Agricoles

2 000 visiteurs et 31 Elus à nos côtés pour organiser ces manifestations qui ont lieu sur les trois départements.

Journée des Présidents

61 Elus présents et l'an dernier nous avons eu l'occasion de découvrir les exploitants qui sont implantés dans les Hortillonnages d'Amiens.

Action Commune

260 participants, 25 Elus pour participer à six actions. Chacun a participé à l'élaboration de recettes originales à base de légumes de saison et locaux.

Livret de Recettes

Ainsi est né un livret de recettes élaboré avec nos Elus.

Diagnostics des Territoires

Nous avons présenté ces diagnostics auprès des Elus, de nos partenaires qui nous ont fait part de leur intérêt pour ces travaux. Maintenant l'heure est à travailler avec nos Délégués sur des territoires afin de mettre en œuvre des actions concrètes.

Voilà j'aurais pu encore vous parler d'autres actions de la MSA Picardie car nous intervenons dans beaucoup de domaines et nous sommes présents sur les territoires.

Nous sommes une entreprise agile, qui peut rapidement se positionner sur de nouvelles actions qui correspondent à nos orientations et missions.

Un grand merci à vous tous nos Délégués, à nos Administrateurs pour la confiance qu'ils nous accordent, aux Salariés pour leur souci de répondre aux demandes des Adhérents et des territoires ruraux, à mon Equipe d'Encadrement et mon Comité de Direction pour leur réactivité, leur sérieux mais aussi leur créativité.

Je remercie aussi notre Président Antoine NIAIY pour le travail qu'il effectue au service de la MSA Picardie, pour le rayonnement qu'il nous assure sur les territoires. Merci à notre Premier Vice-Président pour le trinôme que nous formons. Merci à Ludovic MARTIN d'être présent.

Un grand merci à vous tous pour votre présence et votre soutien.

Monsieur NIAIY remercie Madame HAUTOT pour la présentation complète de son rapport d'activité de manière concise et précise.

3. Rapport moral du Président

Mesdames, Messieurs,

Tous les ans c'est un plaisir de vous retrouver Délégués, Administrateurs, Partenaires et Salariés de la MSA Picardie. Je remercie Monsieur Ludovic MARTIN Directeur Délégué au Secrétariat Général Institutionnel de la Caisse Centrale pour sa présence.

Dans une Assemblée Générale c'est important et intéressant de pouvoir échanger avec des représentants de notre plus haute instance.

Comme vous le savez l'Assemblée Générale est un moment crucial dans la vie d'une MSA. C'est l'occasion de vous présenter notre bilan de l'année écoulée et de partager avec vous nos préoccupations et nos orientations dans le domaine de la protection sociale au plus près de nos territoires. Nous avons tout mis en œuvre pour que cette journée soit agréable et profitable pour chacun d'entre vous.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'horizon des élections en 2025 se profile. La Caisse Centrale avec les Caisses de MSA mettent en place une Commission et des groupes de réflexions pour apporter une vision constructive sur la MSA en 2030 et fournir des éléments encourageants aux futurs candidats. L'avenir se prépare ! Surtout qu'un bon nombre d'entre nous ne vont pas se représenter.

La force de la MSA ce sont ses élus. Il ne faut surtout pas l'oublier !

Nous aurons tous à cœur de parler de notre engagement en tant qu'élu et de donner envie à d'autres de s'impliquer dans le prochain mandat.

Nous devons rester unis et solides face à des vellétés qui provoquent des vents contraires. Il nous faut être visible sur les territoires car nous sommes la protection sociale de la proximité. Notre ancrage est fort sur les territoires ruraux. Qui d'autres à part NOUS !

La MSA Picardie a su se mobiliser pour écouter, accompagner et aider financièrement ceux qui se sont trouvés dans la difficulté.

En 2022, notre enveloppe globale des prises en charge de cotisations s'est élevée à 8 millions d'euros à destination de 3 716 bénéficiaires. Les équipes ont réalisé un travail remarquable dans des délais de réalisations courts.

Des facilités pour régler les cotisations dues ont été octroyées sous la forme de 1 000 plans de paiement. La MSA est là pour accompagner.

Mais chacun doit rester conscient que sans cotisations il n'y a pas de prestations !

Notre système de protection sociale repose sur cette base.

L'année dernière je vous avais parlé des axes de la Convention d'Objectifs et de Gestion 2020- 2025 (COG) et des contraintes d'effectifs et de budgets qui nous sont demandés.

Le pilotage de nos ressources est précis et il nécessite des arbitrages réguliers. Cette année nous devons réaliser - 7,9% sur nos frais de fonctionnement. Cet effort doit être fait entre les élus et les collaborateurs de notre Caisse. Ainsi, les Administrateurs participent à la diminution des dépenses en refusant les augmentations de leurs frais de vacations et de déplacements au cours de l'année.

Malgré nos contraintes nous avons une volonté forte de garder un service de qualité et une proximité auprès de nos ressortissants et de nos adhérents.

À la MSA Picardie l'information et la communication sont fluides. Chacun d'entre nous qu'il soit élu ou salarié connaît et respecte les différentes contraintes. Comme vient de l'indiquer notre Directrice Générale Madame HAUTOT, la MSA Picardie est une entreprise agile qui s'est rapidement organisée et elle s'engage dans de nouveaux dispositifs.

Vous le voyez, la MSA Picardie est bien gérée. C'est le devoir de toutes et tous. L'esprit du collectif est ancré chez nous. Ainsi, nous obtenons des résultats dont nous pouvons tous être fiers.

Malgré les contraintes nous sommes offensifs, nous poursuivons notre route. Nous nous adaptons et nous nous investissons dans de nouveaux projets et dispositifs.

Pour ceux qui sont dans la difficulté, nous proposons la Cellule Horizon. Mais aussi un réseau de sentinelles dont la formation est assurée par nos équipes. Ce réseau est en plein développement et nous allons davantage le structurer.

Nous siégeons dans les Comités de Lutte Contre le Mal Etre Agricole qui sont pilotés par les Préfectures dans nos trois Départements. Nous co-pilotons celui de l'Aisne. Nous recherchons sans cesse des moyens et des dispositifs pour aider et soutenir nos adhérents qui sont en difficultés psychologiques.

Nous le constatons chaque année dans nos bilans de l'activité de la Cellule Horizon que les problèmes financiers ne sont pas ceux qui produisent le plus de mal être. Ce sont plutôt les ruptures familiales et les conflits qui sont observés en premier lieu.

Nous devons être vigilants au contexte actuel dans le domaine agricole. Une superposition de contraintes environnementales vient perturber la façon de travailler et de produire des agriculteurs et des éleveurs. Certains veulent tout changer en un temps record. Alors que nous sommes dans des cycles de productions longs ! Une vache ne produit pas du lait du jour au lendemain !

Un matraquage permanent peu objectif sur le secteur agricole auprès des médias envenime les esprits. Des agriculteurs et des éleveurs sont fréquemment interpellés voir insultés. Des dégradations interviennent sur du matériel et des bâtiments. L'agressivité va parfois plus loin en intimidant des enfants de paysans dans les cours des écoles en prétendant que leurs parents dégradent la nature.

Une nouvelle entaille vient d'être provoquée. La Cour des Comptes indique que l'activité des éleveurs bovins est la plus subventionnée en France. Que les modèles économiques de ces exploitations sont fragiles et qu'il convient de réduire le cheptel pour répondre aux objectifs environnementaux. Que notre consommation de viande rouge ne devrait pas dépasser 500gr par semaine ! Pour les assolements 2024 l'introduction de 4% de jachères !

En résumé la souveraineté alimentaire de notre pays en produisant moins. C'est fou ! Les Agriculteurs ne comprennent pas et nos jeunes dans le métier sont déboussolés. Sommes-nous dans le futur à ne manger que des légumes et des insectes ?

Nous en MSA Picardie, nous soutenons tous nos producteurs et en particulier nos producteurs de lait. Nous sommes fiers de leur travail qu'ils accomplissent 365 jours sur 365 jours. Nous n'avons pas envie de boire le lait de nos amis notamment Polonais.

Revenons à notre vie mutualiste. Notre dernière réunion des Présidents de l'Echelon Local a permis de découvrir des services et des collaborateurs de la MSA Picardie. Cela a été aussi l'occasion de découvrir des outils et des supports informatiques. Le tout dans une excellente ambiance.

Un travail énorme a été réalisé sur des diagnostics de territoires à l'échelle de chaque canton. Des réunions se sont tenues dans les secteurs et des actions ont été identifiées pour répondre aux besoins dans chacun des territoires.

La Vie Mutualiste n'est pas une chimère en MSA Picardie. Elle est présente, active et dynamique au travers de la nouvelle équipe avec Maryse et Clémence. Dans les mois qui viennent de nouvelles actions vont nous être proposées.

Plus que jamais je réaffirme que la MSA est indispensable et nécessaire sur les territoires et qu'elle ne peut être intégrée au régime général.

Si nous voulons assurer notre souveraineté alimentaire, l'Etat doit prendre soin de l'ensemble des acteurs de l'agriculture pour atteindre cet objectif. Le monde agricole mérite la protection sociale conçue et pilotée par lui.

Soyons fiers de notre régime de protection sociale agricole. Continuons de porter toute notre attention à nos adhérents et aux populations présentes sur nos territoires ruraux.

Merci à vous tous pour votre engagement, poursuivons ensemble Élus et Collaborateurs nos actions en faveur des femmes et des hommes qui vivent sur les territoires de Picardie !

Merci à vous Délégués et Administrateurs pour votre implication et votre confiance.

Merci Thierry pour nos échanges et pour le trinôme que nous formons avec Madame HAUTOT.

Merci à votre équipe Madame HAUTOT. Je pense que le travail réalisé entre les Administrateurs et les Administratifs rendrait jaloux bon nombre d'entreprises.

Je remercie l'ensemble des salariés de la MSA Picardie, ceux de MSA Services, de Défi Autonomie Seniors. Je salue le travail de tous.

Un petit mot pour remercier nos deux Patricia ROY et COLLANGE qui prennent leur retraite. Merci pour votre écoute, votre discrétion, votre disponibilité, votre respect et votre sens de l'humain. Que des bons souvenirs !

Merci à l'équipe de la Vie Mutualiste, à la Communication, aux Achats, à la Logistique, à l'Informatique, au Secrétariat de Direction et à ceux qui ont œuvré afin que cette Assemblée Générale soit réussie

Merci à l'ensemble des équipes de la MSA, de MSA Services et des Secrétaires qui œuvrent au quotidien pour assurer le bon fonctionnement de notre Caisse et pour l'accompagnement des dossiers de nos adhérents.

À toutes et tous merci du fond du cœur !

Je vous demande de les applaudir.

4. Mot du 1^{er} Vice-Président Thierry MANTEN

Chers Délégués, Elus, Partenaires, Salariés,
Cher Ludovic,

En ma qualité de 1^{er} Vice-Président de la Caisse Centrale et de la MSA Picardie, deux grandes missions s'imposent à moi au travers de l'exercice de ce mandat :

- Représenter l'ensemble des Adhérents de la MSA Picardie, qu'ils soient exploitants - entreprises de main d'œuvre ou salariés agricoles,
- Assurer le poste de 1^{er} Vice-Président à la Caisse Centrale et à la MSA Picardie.

Plus globalement mon ancrage territorial en Picardie me permet de rester en lien avec le terrain et ainsi de participer au mieux aux décisions prises en Caisse Centrale en ayant la pleine conscience des attentes du terrain.

Le régime agricole est riche en diversités, en activités, et en missions. Comme dirait notre Directrice Générale, les MSA sont de véritables couteaux suisses dont l'agilité et le professionnalisme ne sont plus à démontrer.

Aussi, je citerai quelques actions que notre réseau mène en faveur du monde agricole.

Dans le cadre de sa stratégie santé, la MSA contribue au renforcement de la prévention, défendant une démarche volontariste au service de ses adhérents éloignés du parcours de santé.

Deux leviers pour se faire :

→ **Les Instants Santé** (conçus pour les adhérents de 25 à 74 ans, sous-consommant de soins),

→ **Et les rendez-vous Prévention Jeune Retraité** visent à engager les assurés dans une démarche motivationnelle complétée par une consultation de prévention réalisée par le médecin généraliste de leurs choix.

Ces deux dispositifs récoltent une satisfaction globale de 8 sur 10 pour les Instants Santé et de 7,8 pour les rendez-vous Prévention Jeune Retraité.

La MSA est pleinement impliquée dans la mise en œuvre du programme interministériel de Prévention du Mal Être en Agriculture.

Dans ce cadre, nous pilotons notamment le développement, l'animation et la formation du Réseau Sentinelle, qui au plus proche des travailleurs agricoles est chargé de détecter les situations de Mal Être avant qu'il ne soit trop tard.

Repenser l'agriculture pour lutter contre le Mal-Etre en Agriculture était justement le thème abordé le 20 avril dernier à la CCMSA. Il s'agissait de la deuxième rencontre des professionnels de l'accompagnement intitulée « Mal-Etre en Agriculture : en parler et agir ». L'objectif : mieux accompagner les exploitants et les salariés confrontés aux profondes mutations qui traversent le monde agricole avec les différentes crises que tout le monde connaît.

Les Chambres d'Agriculture, la FNSEA, les Jeunes Agriculteurs, la Coopération Agricole ainsi que Groupama étaient rassemblés, avec des professionnels de l'accompagnement, afin de faire avancer la réflexion sur la question de la souffrance des Exploitants mais aussi des Salariés Agricoles.

Ce fut aussi l'occasion pour Daniel LENOIR de passer le relais à Olivier DAMAISIN, ancien Député du Lot et Garonne, en qualité de coordinateur national interministériel du plan de prévention du Mal Etre en Agriculture.

Je suis également pleinement investi dans le Comité de Pilotage MSA 2030 que je préside, qui a pour objectif de préparer l'avenir, de réinventer la MSA afin de correspondre aux évolutions à venir du monde agricole, et de répondre aux attentes de l'Etat.

En ma qualité de Président de la Commission de la Stratégie Institutionnelle, mon implication est double. Je participe à de nombreux groupes de travail et chantiers traitant de MSA 2030.

Les élections 2025 seront un moment clé car bon nombre de nos Elus vont nous quitter et il faudra retrouver des Délégués souhaitant s'investir, donner de leur temps pour faire vivre les territoires ruraux et pour être attentifs à la population agricole, qu'elle soit exploitante, employeur de main d'œuvre ou salariée.

La difficulté sera d'autant plus prégnante que le Covid a ôté un peu d'entrain pour s'investir pour la collectivité et ceci peut se vérifier dans bien des domaines. Mais nous saurons être convaincants et donner l'envie de s'investir à tous ceux qui le souhaitent.

Vous le voyez, les chantiers à venir sont nombreux et il nous faut anticiper les changements à venir tout en conservant notre identité, nos spécificités.

Je vous remercie pour votre présence, votre investissement en votre qualité de Délégué et je sais pouvoir compter sur vous pour l'avenir.

Monsieur NIAY remercie Monsieur MANTEN pour son intervention et son investissement au sein de la MSA Picardie et de la CCMISA.

5. Présentation et vote des vœux

Au terme des différents rapports qui viennent de vous être présentés, au nom du Conseil d'Administration, Madame FOUCON va présenter les vœux soumis par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale de la MSA de Picardie souhaite renouveler les vœux 1, 2, 3 et 4 formulés lors des précédentes Assemblées Générales et restés sans réponse à ce jour ; vœux qui vous ont été envoyés.

Vœu n°1 AG du 6 juin 2023 :

- Relatif à la sanction sur l'envoi tardif des arrêts de travail pour l'équité des salariés et des non-salariés agricoles

Pour les salariés, lors de l'envoi d'un arrêt de travail en dehors du délai de 2 jours prévu à l'article R321-2, le code de la sécurité sociale prévoit que l'assuré est informé du retard constaté et de la sanction qu'il encourt en cas de nouvel envoi tardif dans un délai de 24 mois suivant la date de prescription de l'arrêt considéré.

Pour les non-salariés, en cas d'envoi d'un arrêt de travail en dehors du délai prévu à l'article D732-2-7 du Code Rural de la Pêche Maritime, l'assuré est sanctionné dès le premier envoi sur le nombre de jours d'indemnisation entre la date d'effet de l'arrêt et la réception par la caisse plus 4 jours.

L'indemnité journalière est versée sur le délai restant à couvrir par l'arrêt de travail.

L'Assemblée Générale de la MSA de Picardie demande que, par mesure d'équité de traitement entre les salariés et les non-salariés agricoles, la sanction prévue au Code de la Sécurité Sociale pour les salariés soit appliquée au régime des exploitants agricoles et que l'article D323-2 dudit Code soit transcrit dans le Code Rural.

Ainsi, l'assuré serait informé du retard constaté et de la sanction qu'il encourt en cas de nouvel envoi tardif dans un délai de 24 mois suivant la date de prescription de l'arrêt considéré.

Avez-vous des questions à poser suite à la présentation de ce vœu n°1 ?

Je vous demande si vous êtes d'accord d'adopter le vœu n°1 qui vous a été présenté.

- y a-t-il des avis contraires ?
- y a-t-il des abstentions ?

En l'absence d'avis contraire et d'abstention, Monsieur NIAY déclare le vœu n°1 approuvé.
--

Vœu n°2 AG du 6 juin 2023 :

➤ Relatif à la composition de la CRA

Conformément au Code de la Sécurité Sociale et au Code Rural, les réclamations formées contre les décisions prises par les organismes de Mutualité Sociale Agricole de salariés ou de non-salariés sont soumises à une Commission de Recours Amiable composée et constituée au sein du Conseil d'Administration de chaque organisme.

Pour les organismes de Mutualité Sociale Agricole, cette commission est composée de 4 Administrateurs :

- deux choisis parmi les représentants des employeurs,
- deux choisis parmi les représentants des salariés.

Cette composition n'a pas évolué suite aux fusions de Caisses en 2010 et est identique pour chaque MSA quelque soit le nombre de départements couverts et son étendue territoriale.

Il est demandé aux Pouvoirs Publics de modifier la composition de cette Commission pour la porter à un nombre de représentants suffisant afin de garantir une meilleure représentation de nos territoires et ainsi contribuer à la bonne connaissance des dossiers présentés en Commission de Recours Amiable.

Ainsi, pour une Caisse de MSA comme celle de Picardie à trois départements, la composition de la Commission de Recours Amiable pourrait être de deux représentants titulaires par département, à raison de :

- Un choisi parmi les employeurs,
- Un choisi parmi les salariés.

Avec le même nombre et la même répartition pour les suppléants.

Avez-vous des questions à poser suite à la présentation de ce vœu n°2 ?

Je vous demande si vous êtes d'accord d'adopter le vœu n°2 qui vous a été présenté.

- y a-t-il des avis contraires ?
- y a-t-il des abstentions ?

Avec une abstention, Monsieur NIAY déclare le vœu n°2 approuvé.
--

Vœu n°3 AG du 6 juin 2023 :

➤ Affiliation des entreprises au Régime Agricole

Les évolutions techniques, scientifiques et des modes de consommation impliquent une adaptation permanente des pratiques culturales afin de répondre aux besoins des populations.

Des entreprises innovantes, prenant la forme de « start-up », investissent ces nouveaux champs de production agricole (élevage d'insectes et transformation en farine animale).

Or, certaines d'entre elles ont été affiliées au Régime Général à leur création, et ne rejoignent jamais le Régime Agricole.

Aussi, nous souhaitons que soit réaffirmé et promu l'obligation d'affiliation au Régime Agricole pour ces entreprises en vertu de l'application de l'article L722-1 du CRPM :

Le régime de protection sociale des non-salariés des professions agricoles est applicable aux personnes non salariées occupées aux activités ou dans les exploitations, entreprises ou établissements énumérés ci-dessous :

- 1) Exploitations de culture et d'élevage de quelque nature qu'elles soient, exploitations de dressage, d'entraînement, haras ainsi qu'établissements de toute nature dirigés par l'exploitant agricole en vue de la transformation, du conditionnement et de la commercialisation des produits agricoles lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production, ou structures d'accueil touristique, précisées par décret, situées sur l'exploitation ou dans les locaux de celle-ci, notamment d'hébergement et de restauration ;
- 2) Entreprises de travaux agricoles définis à l'[article L. 722-2](#) ;
- 3) Travaux forestiers et entreprises de travaux forestiers définis à l'[article L. 722-3](#) ;
- 4) Etablissements de conchyliculture et de pisciculture et établissements assimilés ainsi qu'activités de pêche maritime à pied professionnelle telle que définie par décret, sauf pour les personnes qui relèvent du régime social des marins ;
- 5) Activité exercée en qualité de non-salariés par les mandataires des sociétés ou caisses locales d'assurances mutuelles agricoles dans les conditions prévues par décret.

Les Délégués de la MSA de Picardie rappellent l'obligation d'affiliation au Régime Agricole pour les entreprises dont les activités relèvent de l'article L722-1 du CRPM.

Avez-vous des questions à poser suite à la présentation de ce vœu n°3 ?

Je vous demande si vous êtes d'accord d'adopter le vœu n°3 qui vous a été présenté.

- y a-t-il des avis contraires ?
- y a-t-il des abstentions ?

En l'absence d'avis contraire et d'abstention, Monsieur NIAIY déclare le vœu n°3 approuvé.

Vœu n°4 AG du 6 juin 2023 :

➤ Création d'un fond de garantie

Les licenciements pour inaptitude dans les exploitations agricoles génèrent des indemnités de montant important qui peuvent fragiliser ces structures.

Pour faire face à ces dépenses, les délégués de la MSA Picardie demandent la création d'un fond de garantie pour aider les exploitants agricoles confrontés à un licenciement pour inaptitude de leur salarié.

Avez-vous des questions à poser suite à la présentation de ce vœu n°4 ?

Je vous demande si vous êtes d'accord d'adopter le vœu n°4 qui vous a été présenté.

- y a-t-il des avis contraires ?
- y a-t-il des abstentions ?

En l'absence d'avis contraire et d'abstention, Monsieur NIAIY déclare le vœu n°4 approuvé.

6. Présentation et vote des résolutions

Madame DALLENE va maintenant vous présenter les résolutions qui vous ont été remises lors de l'émargement.

1^{ère} résolution : Approbation de la gestion du Conseil d'Administration

Vu les articles L.723-35 et R.723-106 du code rural,

l'Assemblée Générale de la Caisse de MSA de Picardie :

- approuve la gestion du Conseil d'Administration,
- approuve le rapport présenté par le Président au nom du Conseil d'Administration.

Je vous demande si vous êtes d'accord d'adopter la première résolution qui vous a été présentée.

- y a-t-il des avis contraires ?
- y a-t-il des abstentions ?

En l'absence d'avis contraire et d'abstention, Monsieur NIAIY déclare la première résolution approuvée.

2^{ème} résolution : Ajustement de la réserve de Santé au Travail

L'Assemblée Générale constate que la réserve Santé au Travail s'élève au 31.12.2021 à : 1 283 038,30 €

Conformément à l'article D 723-229-1 du code rural, les caisses de MSA doivent constituer une réserve de santé au travail d'un montant égal, au maximum, à la moitié des dépenses faites au cours du dernier exercice au titre de la Santé au Travail.

Le montant de la réserve théorique maximum ainsi calculée s'élève à 1 379 503,46 €.

Dès lors, en application de l'article D723-230 du code rural,

l'Assemblée Générale décide d'affecter à la réserve de la Médecine du Travail : + 96 465,16 € issus du résultat de gestion de Santé au Travail 2022,

Cette affectation portera ainsi la réserve de Médecine du Travail à hauteur de 1 379 503,46 €.

Je vous demande si vous êtes d'accord d'adopter la deuxième résolution qui vous a été présentée.

- y a-t-il des avis contraires ?
- y a-t-il des abstentions ?

En l'absence d'avis contraire et d'abstention, Monsieur NIAY déclare la deuxième résolution approuvée.

7. Vote du Règlement Intérieur des Instances Politiques de la MSA de Picardie (annexe 2)

Monsieur NIAY demande aux délégués s'ils sont d'accord pour adopter le Règlement Intérieur des Instances Politiques de la MSA de Picardie qui leur a été transmis en amont.

- y a-t-il des avis contraires ?
- y a-t-il des abstentions ?

En l'absence d'avis contraire et d'abstention, Monsieur NIAY déclare le Règlement Intérieur des Instances Politiques de la MSA de Picardie approuvé.

8. Questions et dialogue avec les délégués

Question d'ordre général posée en amont de l'Assemblée Générale : les exonérations de charges décidées par l'Etat sont-elles compensées par l'Etat et si oui, reversées à la MSA pour limiter le déficit de la MSA ?

Maryse DALLENE : les cotisations sont émises et facturées à l'adhérent et c'est le règlement d'une partie de ces cotisations qui est pris en charge. L'affectation comptable de ce règlement s'effectue sur la branche Famille sur le FNASS dans chaque Caisse de MSA.

Les cotisations prises en charge par l'Etat. Ce sont des cotisations qui sont prises en charge en fonction de certaines catégories de personnes (ex apprentis), de cette zone (ZRR/ZFU), certains secteurs (viticoles, TO/DE), abattements (heures supplémentaires) et réductions crise (Covid). Ces cotisations sont émises comptablement dans des comptes de recettes spécifiques mais non facturées à l'adhérent. La contrepartie comptable est un compte CCMSA. C'est la CCMSA qui récupère ces fonds auprès de l'Etat pour toutes les Caisses.

Les allègements généraux (ex-réduction Fillon). Ils sont émis uniquement pour information et ne sont pas comptabilisés en recette, uniquement sur des comptes de tiers qui sont soldés en fin d'année. La comptabilisation en recette est faite en CCMSA ainsi que la récupération des fonds.

Oui, les mesures d'exonération ou de prise en charge de charges sociales sont bien financées par l'Etat et sont sans impact sur le résultat.

Par exemple en 2022, le montant des prises en charge de cotisations au titre des crises agricoles s'est élevé à 3.6 millions d'euros.

La MSA de Picardie a donc bénéficié pour compenser ces prises en charge des ressources budgétaires correspondantes et issues du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. En l'espèce ce financement est tracé dans le Fond National d'Action Sanitaire et Sociale.

Monsieur Henri ROCOULET, Président Canton de Guise : ma première question concerne la réserve de Santé au Travail, ne pensez-vous pas qu'à un moment donné l'Etat va vouloir disposer de cette réserve afin d'abonder par exemple le régime général ? Ne doit-on pas avoir une crainte ?

Ma seconde question est relative à notre mission de Service Public et à la diminution incessante des budgets de la MSA. Comment les salariés de moins en moins nombreux vont-ils assumer cette mission de Service Public auprès des adhérents ?

Antoine NIAY : avant tout je tiens à vous garantir que la MSA de Picardie est très attachée à ses délégués cantonaux qui sont la richesse et le ciment de notre Institution.

Concernant la réserve de Santé au Travail, effectivement les réserves sont conséquentes mais nous essayons au maximum de mener des actions ciblées et encadrées. Nous ne pouvons pas faire « tout et n'importe quoi » avec de l'argent public. Toutes les équipes sont mobilisées sur le terrain et mènent le maximum d'actions possibles.

Pour ce qui est du budget de la MSA de Picardie, effectivement l'état nous impose des contraintes budgétaires comme dans de nombreux organismes en France. La Direction Générale avec le Conseil d'Administration y sommes très attentifs et nous essayons de faire les économies les plus intelligentes possibles afin d'amoindrir les contraintes imposées aux salariés et de maintenir un service de qualité.

Thierry MANTEN : je souhaiterais simplement revenir sur les budgets et les obligations de réduction qui nous sont imposés par l'Etat. Aujourd'hui, nous constatons un assouplissement de ces contraintes budgétaires.

En ce moment, l'Etat est en train de négocier la COG des autres régimes et nous avons eu connaissance que les contraintes budgétaires seraient fixées à 1% d'économie par an. Cela nous aiderait à défendre auprès des Ministères avec l'appui du Ministère de l'Agriculture que la MSA puisse bénéficier d'une équité complète par rapport aux autres régimes. Ce sont des éléments assez optimistes pour l'avenir de notre MSA.

Monsieur Régis DESRUMAUX, Président de la FDSEA de l'Oise : j'aimerais simplement vous apporter mon témoignage et mon ressenti. Je tiens vivement à remercier toutes les équipes de la MSA Picardie pour l'ensemble du travail effectué sur notre territoire Picard. Ces dernières années, nous avons vécu plusieurs crises économiques et météorologiques, la MSA Picardie a toujours répondu présente que ce soit au travers de ses délégués, ses élus ou ses salariés. Un grand merci à vous tous.

Monsieur NIAY et Madame DALLENE précisent aux délégués qu'une urne est à leur disposition dans l'espace de restauration, afin de leur permettre de déposer de nouvelles questions. Les réponses seront apportées dans la Newsletter adressée à la fin du mois de juin aux Elus.

9. Intervention de l'Etat par Monsieur Bjorn DESMET, Directeur de la DRAAF

Bonjour à toutes et à tous,
Monsieur le Président, je vous remercie pour votre invitation,
Monsieur le Vice-Président,
Madame la Directrice Générale,
Monsieur le Directeur Délégué de la CCMSA,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Je suis très honoré de participer à ce grand rendez-vous de l'agriculture Picarde.

■ Une action importante dans le collège des acteurs au service des agriculteurs :

- Des acteurs économiques,
- Des acteurs du conseil,
- Des chambres d'agriculture,
- Des collectivités locales,
- Des services de l'Etat, bien sûr.

Je vous remercie pour votre présence.

La MSA de Picardie c'est une action ancrée dans le territoire, qui a toujours eu à cœur de s'adapter aux spécificités.

Une action proche des agriculteurs : une femme, un homme et pas un numéro de sécurité sociale, un guichet unique pour l'ensemble des prestations sociales = un avantage non négligeable pour les bénéficiaires et renforce un peu plus les liens humains.

Une action qui s'adapte à son temps, à la conjoncture, à la vie des exploitations, toujours renouvelée.

Un exemple concret de la nécessité de faire vivre sur le terrain un réseau d'acteurs autour de l'accompagnement des agricultrices et agriculteurs est tout le travail de partenariat engagé par les services de l'Etat avec la MSA sur la prévention du mal-être des agriculteurs. Comme vous le savez, une feuille de route interministérielle de prévention du mal-être et accompagnement des agriculteurs en difficulté a été arrêtée en date du 23 novembre 2021. Elle est mise en œuvre depuis début 2022 grâce à une déclinaison départementale sous la forme de Commissions « Agriculteurs en Difficulté » et Comités Techniques présidés par les Préfets de département. Ces Commissions concernent l'ensemble des acteurs de l'exploitation agricole, y compris les salariés. Cette feuille de route vise également la professionnalisation des réseaux « sentinelles » dont nous connaissons déjà l'efficacité et qui sont très importants.

■ **Une actualité qui pousse plus que jamais à resserrer les liens entre tous les acteurs au service des agriculteurs et agricultrices, et de leur activité**

Plus que jamais, l'agriculture de notre région est engagée dans des transitions profondes sur le plan de l'adaptation au changement climatique bien sûr, mais aussi sur des paramètres économiques nouveaux nécessitant des adaptations en permanence.

Je citerai comme exemple, l'impact du coût de l'énergie qui a eu des conséquences majeures en 2022 sur toutes les filières de production et sur le cours des matières premières agricoles. Certaines ont pu rebondir, d'autres moins.

L'enseignement que nous en tirons est que l'actualité économique est déterminante de la santé des agricultrices et agriculteurs et que nous avons tout intérêt à partager les déterminants et indicateurs entre services d'accompagnement. La DRAAF est à votre service pour trouver les moyens de cette fluidité d'information et pour vous accompagner.

Vous avez choisi le thème de l'élevage pour votre Assemblée Générale 2023 et je vous en félicite car l'élevage mérite une attention toute particulière en Picardie et dans les Hauts de France.

Le constat est alarmant : perte de 30% des exploitations à dominante élevage entre les Recensements Généraux Agricoles de 2010 et de 2020. Or l'élevage est une composante importante de notre économie et porteuse de nombreuses aménités positives sur l'équilibre de l'ensemble des filières. Les remontées des réseaux sentinelles montrent également combien les éleveurs, plus que d'autres, sont exposés au mal-être d'une profession du fait des enjeux que porte la filière en matière d'adaptation au changement climatique, d'impacts sur l'environnement ou de reconnaissance dans les modèles alimentaires de demain. Je sais combien la MSA est vigilante à ces professionnels, vigilance largement partagée par le Ministère de l'Agriculture. C'est la raison pour laquelle, la DRAAF se pose volontiers en facilitatrice des relations avec les autres services concernés : DREETS, DREAL, OFB, DDT, DDPP, voire ARS ou ASP.

La prévention des crises et la professionnalisation des gestions de crises sont des priorités sur lesquelles la DRAAF s'investit aujourd'hui fortement en lien avec tous les partenaires régionaux et

départementaux concernés, mais aussi avec les instances nationales. Les 5 dernières années nous ont malheureusement montré que ces crises sont de plus en plus fréquentes et le facteur temps s'avère de plus en plus important pour préserver la survie des exploitations ainsi que la santé de nos agricultrices et agriculteurs. C'est tout l'objectif du travail de professionnalisation que nous avons engagé et qui reste une priorité dans notre feuille de route 2023.

■ Deux priorités d'avenir pour l'agriculture des Hauts-de-France

Mais je ne serais pas complètement à ma place si je n'évoquais que la gestion de crise ou la prévention des difficultés de nos agricultrices et agriculteurs. Deux sujets me semblent en effet structurants pour inscrire l'agriculture de notre région dans une trajectoire d'avenir.

Le premier enjeu est celui de l'accès à l'emploi et de l'attractivité des métiers en agriculture, agroalimentaire et forêt. Aujourd'hui le constat est sans appel : la première priorité qui ressort de la concertation du Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole menée en région est celle du renouvellement des générations et du recrutement en agriculture. C'est une priorité pour la feuille de route Préfectorale en Hauts de France, c'est la priorité de l'enseignement agricole, c'est la priorité aussi partagée par la région en charge de l'autorité de gestion des aides économiques à l'installation et à la transmission. La promotion des métiers doit être notre priorité collective. Je vous rappelle l'outil commun financé et mis en place par la DRAAF qu'est la plate-forme www.metiersduvivanthautsdefrance.fr se veut être un outil ouvert à tous les partenaires pour promouvoir les filières et faciliter les recrutements. Les premières retombées des indicateurs en Hauts de France sont positives : seule région de France à avoir un solde positif des recrutements en enseignement agricole à la rentrée 2022-2023.

Le second est celui d'un pacte régional pour accompagner les transitions de l'agriculture. Là aussi les débats sur le Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole ont apporté une conclusion claire et partagée de tous : l'agriculture des Hauts-de-France ne peut que s'inscrire dans une transition agro-écologique forte, mais elle a vocation à rester une région productive dans la diversité de ses filières actuelles. La balance commerciale qui s'est malheureusement inversée ces cinq dernières années a vocation à être redressée au nom de la souveraineté alimentaire. Les réponses techniques ne seront pas simples et il faudra de la compétence, de la stratégie et de l'argumentation pour répondre aux préoccupations parfois simplistes. Mais la Chambre Régionale d'Agriculture, la Région et les Services de l'Etat se sont engagés à établir ce Pacte Régional d'Avenir. La MSA doit évidemment y prendre toute sa place et je me réjouis déjà des nouvelles pistes de collaboration que celui-ci appellera.

Je vous remercie de votre attention et votre accueil.

10. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Monsieur NIAY clôture les travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire et présente le thème retenu cette année, à savoir « Vis ma Vie de Laitier ».

11. Présentation du thème « Vis ma Vie de Laitier »

Monsieur NIAY propose maintenant de passer au thème central de l'Assemblée Générale : « Vis ma Vie de Laitier ».

Lors de notre précédente Assemblée Générale, nous vous avons présenté la diversité des productions agricoles de Picardie.

Cette année, nous avons souhaité poursuivre cette mise en lumière de notre agriculture, sur la filière laitière, en vous partageant le quotidien de nos éleveurs laitiers.

Pourquoi ce sujet ?

Le lait, c'est un composant déterminant de notre alimentation, dès notre plus jeune âge. Les plus anciens d'entre vous se souviendront probablement de l'instauration du verre de lait dans les écoles par Pierre Mendès France, en 1954, mesure à lutter contre la dénutrition dans cette période d'après-guerre.

Le lait, c'est un enjeu économique pour la France, 2^{ème} producteur de lait européen derrière l'Allemagne, avec 54 000 fermes laitières et près de 3,4 millions de vaches laitières.

Le lait, c'est le résultat d'un travail assidu d'éleveurs, travailleurs indépendants et salariés, qui sont confrontés au quotidien à de multiples enjeux : économiques, sociétaux, environnementaux.

Nous avons souhaité vous partager leur quotidien, grâce à des témoignages d'élus et éleveurs présents ce jour.

Ils nous ont ouvert les portes de leur exploitation agricole, nous les en remercions vivement.

Nous compléterons ces vidéos par des témoignages sur des actions sociales apportant des réponses à certaines problématiques.

Je laisse la parole à Maryse DALLENE.

■ Vidéo Eleveur Laitier : un métier 365 jours sur 365

Maryse DALLENE lance la diffusion de la vidéo.

Intervenants : Nathalie CAUET, Isabelle BRUNET, Valérie LEBESGUE, Christine VERRIELE, Sébastien THERON, Philippe DARDENNE et Charles BRUNET.

■ Interview « Quand le 365/365 jours déborde, quelles solutions la MSA peut-elle proposer ?

Intervenante : Marion SIGAUT Travailleur Social

Maryse DALLENE : vous avez vu dans la vidéo que le métier d'éleveur laitier était un métier du quotidien, tous les jours de l'année. Mais quand le 365/365 jours déborde, quelles solutions la MSA peut-elle proposer ?

Marion SIGAUT : dans le cadre de l'action sanitaire et sociale, nous accompagnons les adhérents en situation de fragilités : maladie, handicap, rupture professionnelle et familiale, maintien en emploi et dans l'emploi ainsi que l'épuisement professionnel qui s'inscrit dans les leviers du programme Mal Être.

L'aide au répit est un dispositif qui permet à des actifs agricoles en situations d'épuisement professionnel d'accéder à un temps de répit pour prendre soin d'eux et de leurs proches, par :

- Un accompagnement humain et financier pour permettre aux personnes de se détendre, d'apprendre à mieux gérer leur stress, et reprendre leur santé en main,
- Des aides pour financer un projet et des activités avec leurs proches.

Maryse DALLENE : comment l'accompagnement se passe-t-il concrètement ?

Marion SIGAUT : la situation nous est orientée par les agents de la MSA (CPS, Médecins, Agents d'Accueil, Elus, etc...) mais également par les partenaires du territoire (Solidarité Paysans, Service de Remplacement, Chambre d'Agriculture...etc) :

- Réaliser une évaluation globale et évaluer le degré d'épuisement professionnel de l'adhérent,
- Définir avec l'adhérent un plan d'actions personnalisé en fonction de ses besoins et attentes afin que ce dernier reste le principal acteur de son accompagnement,
- Apporter son écoute, son appui à l'adhérent dans cette situation de fragilité,
- Mobiliser vers des actions collectives ou des professionnels internes (médecins du travail, PRP,...) ou des professionnels externes (psychologues, associations, centres sociaux,...),
- Un suivi régulier avec le travailleur social va permettre d'évaluer l'atteinte de ces objectifs,
- La fin de l'accompagnement est définie lorsque l'adhérent ne se trouve plus en situation d'épuisement professionnel. Cependant le travailleur social reste toujours à disposition.

Maryse DALLENE : pouvez-vous nous présenter des exemples d'accompagnements réalisés ?

Marion SIGAUT : exemple d'un éleveur laitier en couple avec 3 enfants. Problématique rencontrée : épuisement professionnel – état de fatigue – difficultés à concilier la vie familiale et la vie professionnelle – situation économique fragile :

- Répit du couple : week-end répit,
- Répit pour Madame du fait de problématiques santé : séjour SDME,
- Accompagnement individuel : Aide au remplacement / Bons Psychologue,
- Situation économique : Solidarités Paysans.

■ Vidéo Eleveur Laitier : un métier physique

Maryse DALLENE lance la diffusion de la vidéo.

Intervenants : Christine VERRIELE, Sébastien THERON, Thomas DELATTRE et Fabien DUMAIRE.

■ Interview : Présentation et démonstration d'un exosquelette

Intervenant : Fabien DUMAIRE

Maryse DALLENE : Comme vous l'avez vu dans la vidéo, l'exosquelette peut être une solution pour diminuer le risque de troubles musculosquelettiques et, donc, améliorer les conditions de travail des éleveurs laitiers. Fabien DUMAIRE, Conseiller en Prévention des Risques Professionnels, pouvez-vous nous présenter le principe de l'exosquelette et nous faire une démonstration ?

Présentation et démonstration de l'exosquelette avec des Elus volontaires.

■ Vidéo Eleveur laitier : un métier passion et utile

Maryse DALLENE lance la diffusion de la vidéo.

Intervenants : Nathalie CAUET, Valérie LEBESGUE, Christophe LENGLET, Emmanuel DEPLANQUE, Kilian ROC et Grégoire LELEU

■ Interview : L'insertion sociale et professionnelle pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des Eleveurs laitiers

Intervenant : Emile FOIREST

Maryse DALLENE : Eleveur laitier est un métier de passion et utile qui nourrit la population et nous avons besoin d'éleveurs laitiers. Emile FOIREST, élu MSA et Président du Groupement d'Employeurs Agricoles de la Somme travaille sur l'insertion sociale et professionnelle via l'activité dans les exploitations agricoles. Qu'est-ce qui vous a amené à travailler sur ce sujet ?

Emile FOIREST : le constat était que sur un même territoire les exploitations peinaient à recruter, alors que le taux de chômage est élevé et que les métiers de l'agriculture sont valorisants, notamment en élevage laitier :

- Travail avec du vivant,
- Travail utile : le lait est un élément de base de notre alimentation,
- Travail local,
- Diversité des postes proposés.

Alors qu'il existe des moyens alternatifs pour acquérir des compétences, pour les personnes éloignées du marché de l'emploi (notamment pour des jeunes sortis du système scolaire sans diplômes) :

- Exemple AFEST : Action de Formation en Situation de Travail,
- Recherche de compétences comportementales, avec la possibilité d'accompagnement sur les tâches techniques des exploitations.

Maryse DALLENE : Fort de la réussite de votre projet Agr Innov, vous travaillez désormais sur un nouveau projet à compter de 2023, sur un nouveau territoire, le Vimeu, et sur la filière laitière.

Est-ce que vous pourriez nous en présenter les enjeux, les actions initiées et à venir sur cette année 2023 ?

Emile FOIREST : Pacte Emploi, c'est une recherche action, avec un financement de la région et du département :

- « Tout est à écrire », exemple le référentiel de compétences attendues,
- Implication de l'ensemble des acteurs dans la démarche,
- Partenariats, notamment avec la MSA (accès aux droits, santé sécurité au travail, prévention santé, ...),
- Rallies de présentation des exploitations agricoles (de l'intérieur),
- Offre de formation / professionnalisation des salariés recrutés.

Maryse DALLENE : Si vous aviez un message à porter ce jour ?

Emile FOIREST : Malgré les difficultés rencontrées, il reste des possibilités d'insertion durable dans le milieu agricole. La condition de réussite est le collectif des acteurs agricoles. Le Pacte Emploi, c'est une initiative locale, aux côtés d'autres actions de partenaires visant à accroître l'attractivité des métiers agricoles.

Notre plus grand souhait est qu'au 31 décembre 2024, nous ayons réussi à donner un emploi à 400 personnes sur le département de la Somme !

12. Clôture du thème « Vis ma Vie de Laitier »

Monsieur NIAY clôture le thème « Vis ma Vie de Laitier ».

Merci pour ces belles vidéos qui mettent en lumière le métier d'éleveur laitier et pour ces interventions qui permettent de mieux connaître les solutions de la MSA et les actions mises en œuvre sur notre territoire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

13. Remise des Cadeaux

Monsieur NIAY remercie vivement les intervenants pour leur participation aux vidéos et interviews et leur demande de monter sur scène afin de leur remettre un présent : Isabelle BRUNET et son fils Charles BRUNET, Nathalie CAUET, Philippe DARDENNE, son apprenti Kilian ROC et sa salariée Sylvie DARDENNE, Emmanuel DEPLANQUE, Valérie LEBESGUE, Christophe LENGLET, Anne-Sophie THERON et son mari Sébastien THERON, Christine VERRIELE, Grégoire LELEU, Emile FOIREST, Marion SIGAUT, Fabien DUMAIRE et Thomas DELATTRE.

Je remercie également les équipes MSA qui ont participé à la création de ces trois vidéos.

J'espère qu'à travers cette animation vous avez pu en découvrir un peu plus sur le métier d'éleveur laitier.

Je vais maintenant donner la parole à Ludovic MARTIN, Directeur Délégué au Secrétariat Général Institutionnel de la CCMSA.

14. Intervention de Monsieur Ludovic MARTIN Directeur Délégué au Secrétariat Général CCMSA

Mesdames et Messieurs,

Je souhaite débiter cette Assemblée Générale en remerciant l'ensemble des Elus, les Administrateurs et Délégués, les salariés ainsi que l'équipe de Direction pour votre présence et votre mobilisation sur le terrain, au service de tous nos adhérents salariés et non-salariés.

Mesdames, Messieurs les Elus, merci à vous en particulier pour les actions que vous menez sur vos territoires qui nous permettent d'accomplir notre mission de protection sociale au service du monde agricole et, plus globalement, du monde rural. Je pense en particulier :

- à la détection des personnes en difficulté, qui, trop souvent n'osent pas nous solliciter directement ; grâce à vous, nous pouvons alors déclencher les aides dont elles ont besoin (prestations sociales, PEC, aide à domicile, répit des aidants, etc ...),
- je pense aussi au rôle clé que vous avez auprès de nos adhérents en tant que relai d'informations et surtout d'orientation dans leurs démarches administratives ou vers les dispositifs d'accompagnement ciblés,
- merci également pour votre participation aux projets et actions déployés sur vos territoires telles que les actions de prévention santé ou solidarité. Je pense en particulier à l'action commune Alimentation menée en octobre 2022 et qui a mobilisé 20 000 participants sur plus de 350 actions partout en France, dont 6 mises en place par la MSA Picardie. Un beau succès !

Présents sur tous les fronts, les crises suscitent également notre mobilisation. Qu'elles soient climatiques, économiques ou sanitaires, la fréquence et les impacts de ces crises, ont nécessité de la part de la MSA de développer un véritable savoir-faire dans le soutien de ses adhérents :

- nous devons rester vigilants sur les difficultés que peuvent rencontrer les filières afin d'alerter les pouvoirs publics le plus rapidement possible. L'objectif est, ensuite, de faire preuve de célérité et de réactivité dans la mise en œuvre des aides,
- je citerai, à titre d'exemples, le dispositif exceptionnel de PEC résilience dans le cadre de la guerre en Ukraine, le dispositif validé par l'Union Européenne concernant l'épisode de gel d'avril 2021, le plan de soutien des agriculteurs touchés par la sécheresse en 2022 et celui de la filière porcine en proie à une crise conjoncturelle.

Ces crises n'ont pas ralenti le rythme soutenu des réformes souhaitées par le Gouvernement ; en plus du reste, leur mise en œuvre mobilise du temps et de l'énergie des équipes. Citons pour rappel les dernières réformes en date :

- la Loi Chassaigne 2 qui concerne la revalorisation de la retraite des conjoints collaborateurs et des aides familiaux ainsi que la limitation à 5 ans du statut de conjoint-collaborateur,
- également la loi pour le pouvoir d'achat avec la revalorisation des pensions et des minimas sociaux, le versement de l'indemnité inflation à certains de nos ressortissants et la déconjugalisation de l'AAH,
- sans oublier les réformes à venir notamment sur les retraites telles que le calcul sur les 25 meilleures années des non-salariés agricoles à partir du 1^{er} janvier 2026, ainsi que la réforme nationale avec l'entrée en vigueur progressive des « bornes d'âges » au 1er septembre 2023.

Dans ce contexte exigeant, et malgré les contraintes qui pèsent sur les budgets et les effectifs, nous avons toujours été au rendez-vous de la mise en œuvre des politiques publiques et nous le resterons. Il en va de notre responsabilité et de notre crédibilité et ce grâce à l'implication de tous et notamment des salariés des MSA.

Ainsi, pour continuer à exercer notre mission de Service Public, de proximité et de qualité, la Caisse Centrale, que je représente aujourd'hui, ne cesse de défendre la pérennité de nos moyens humains et financiers :

- à cet égard, il était indispensable, et nous l'avons obtenu des Pouvoirs Publics en octobre dernier, que le personnel puisse bénéficier de la revalorisation de 3,5% de la valeur du point ainsi que d'un supplément d'intéressement de 200 euros,
- nous menons des échanges soutenus avec les tutelles ; très concrètement nous avons demandé un budget complémentaire pour 2023 qui vise à compenser les effets de l'inflation sur les charges de fonctionnement et sur le pouvoir d'achat des salariés,
- nous mettons en place également un pilotage resserré des budgets pour optimiser la gestion et l'anticipation des dépenses dans un contexte contraint. Ce qui me donne l'occasion de vous féliciter pour les mesures écoresponsables que vous avez mises en place et qui ont été présentées par Madame HAUTOT,
- et enfin tous ensemble nous poursuivons une stratégie d'influence active via des rencontres parlementaires et des rendez-vous ministériels réguliers. Preuve de l'efficacité de nos actions à la fois nationales et locales, nous avons rencontré au SIA, le Président MACRON, de nombreux Ministres dont la Première Ministre Madame BORNE, et nos Ministres de Tutelle de l'Agriculture et de la Santé, et plus d'une trentaine de Parlementaires.

→ Les défis de demain

Défi climatique, agro écologique, démographique, défi lié à l'alimentation mais également défi économique, sociétal et de l'innovation, l'agriculture connaît une véritable révolution.

Dans un contexte de profondes mutations, la MSA, plus que jamais se doit d'être au rendez-vous pour aider l'agriculture à relever ces enjeux et confirmer ainsi son rôle d'acteur majeur du monde agricole.

En agriculture, santé humaine, animale et environnementale sont inextricablement liées. A cet égard, nous avons opéré une refonte de notre stratégie santé en intégrant une démarche de santé globale avec des propositions très concrètes visant à améliorer la stratégie nationale de santé dans les territoires ruraux :

- renforcement de la prévention et de la promotion de la santé, lutte contre les inégalités d'accès aux soins, qualité du parcours de santé, autonomie des populations agricoles et rurales, âgées et en situation de handicap, soutien des aidants,
- les plans d'action, portés par la Caisse Centrale de MSA, sont coordonnés au niveau régional par les ARCMSA et mis en œuvre par les Caisses dans les territoires,

- cette stratégie santé est également portée dans le cadre du Conseil National de la Refondation Santé (CNR) afin que la MSA soit pleinement identifiée comme un acteur à part entière de la mise en œuvre des politiques publiques de santé dans les territoires ruraux.

La mise en œuvre de façon efficiente de notre stratégie santé est portée par notre guichet unique :

- c'est un atout clé en matière de prévention, car il permet de repérer les adhérents les plus fragiles et éloignés du parcours de santé puis de les accompagner dans une approche globale professionnelle, sanitaire et sociale,
- à ce niveau également il s'agit de renforcer nos actions de prévention en poursuivant les actions en cours (Instants Santé, Actions Collectives Seniors, Dépistages organisés des cancers, Ateliers Nutritifs...) et en développant de nouvelles actions telles les Instants Aidants pour proposer un accompagnement individuel sanitaire et social.

Vous le savez, les professionnels agricoles sont, de par leur activité, en première ligne des risques environnementaux avec un fort impact sur les risques professionnels :

- en réponse, il s'agit pour la MSA de développer une démarche de prévention primaire concernant la conception et l'aménagement des lieux de travail, des matériels et des organisations. Cette démarche nécessite une montée en compétence des conseillers en prévention afin qu'ils puissent intégrer dans leur accompagnement des transitions, les différentes dimensions de la santé et promouvoir des méthodes et outils innovants en matière de prévention,
- dans une logique d'innovation et de prévention, le Conseil Scientifique de la MSA propose depuis 2020 un appel à projets de recherche qui apporte son soutien financier à des projets scientifiques notamment en lien avec l'exposition aux produits phyto ou encore les impacts des évolutions des pratiques agricoles sur la santé physique et mentale des professionnels,
- la MSA est également impliquée dans le renforcement du repérage de risques émergents : évaluation, prévention et sensibilisation des risques professionnels biologiques, en particulier zoonotique, chez les travailleurs en contact avec les animaux d'élevage, la faune sauvage, les végétaux et l'environnement naturel.

Je ne peux pas parler de risques et défis sans évoquer le sujet du mal-être. Depuis l'annonce du programme de prévention du mal-être par le Ministre de l'Agriculture en novembre 2021, la MSA s'est fortement mobilisée dans sa mise en œuvre et notamment la structuration et la formation des réseaux Sentinelles sur tout le territoire afin d'améliorer la détection des personnes en détresse. J'en profite pour saluer l'investissement et la mobilisation de la MSA Picardie sur cette problématique. La MSA a organisé la 2ème rencontre des réseaux professionnels de l'accompagnement consacré au « mal-être en agriculture : en parler et agir » le 20 avril dernier à la Caisse Centrale.

A ce sujet, je vous informe que l'ancien Député du Lot-et-Garonne, Olivier DAMAISIN a remplacé, le 29 mars dernier, Daniel LENOIR en tant que coordinateur national du programme.

Face à tous ces défis que doit relever l'agriculture, de multiples acteurs (institutionnels, associatifs...) interviennent sur les territoires. Leur nombre croissant et leur disparité entraînent souvent un problème de visibilité sur les dispositifs proposés pour accompagner les professionnels dans leur projet d'installation, de transmission et de transitions.

A la demande d'Elus, nous allons proposer un module d'orientation qui permettra d'informer sur les dispositifs d'accompagnement de la MSA et également ceux des autres acteurs intervenants sur les territoires (échéance : 2è semestre 2023).

Ces ambitions, nous les portons dans le cadre des concertations régionales et nationales pilotées par le Ministère et les Chambres visant à élaborer le futur pacte et le futur projet de loi d'orientation et d'avenir agricole. Il sera soumis au parlement au second semestre 2023.

Dans ce cadre nous réaffirmons notre souhait de modification du Code rural (articles L. 722-1 et L. 722-5) qui permettrait l'affiliation au régime agricole des nouvelles activités (agriculture urbaine, élevage d'insectes, production d'énergie...) et, au-delà, dans le secteur agro-alimentaire...

Il s'agit également pour la MSA de sécuriser les affiliations « classiques » avec l'homogénéisation des règles afin que tous puissent bénéficier des avantages d'un régime professionnel unifié.

→ Protection Sociale à hauteur d'Hommes

La MSA propose à ses adhérents un modèle que nous pourrions qualifier de « protection sociale à hauteur d'hommes ». Cette proximité avec le monde rural et notre capacité à « aller vers » sont portés par les femmes et les hommes qui font le groupe MSA !

Le réseau MSA et ses 13 000 salariés bien sûr et une proximité se matérialise également par notre investissement dans le programme France Services qui permet de réinstaller les Services Publics au plus près des Administrés. A ce jour, 79 Espaces France Services sont labellisés MSA, dont 5 pour la MSA Picardie.

Le réseau d'offre de services avec plus 210 Associations qui permettent à la MSA d'intervenir au-delà de sa mission de Service Public au profit de l'ensemble du monde rural auprès des personnes âgées, du handicap, de l'insertion professionnelle, des familles. Preuve de notre ambition, l'ouverture de la 200^{ème} MARPA à Préfailles en Loire Atlantique, qui a été saluée au SIA par Jean-Christophe COMBE, Ministre des Solidarités.

Enfin, les près de 14 000 Elus MSA, fer de lance de notre engagement sur les territoires : notre modèle mutualiste permet de « refabriquer » du commun et de « retisser » des liens dans une société fracturée par les crises. L'enjeu pour la MSA est de favoriser l'engagement et le renouvellement des générations dans la perspective des élections 2025. C'est par les Elus actuels que nous réussirons à mobiliser de nouvelles énergies pour le mandat à venir. Ce sera le sujet des prochaines Journées Nationales organisées à Tours en octobre prochain.

→ MSA 2030

Au préalable, nous devons sans attendre nous engager dans la construction du Plan Stratégique de la MSA pour la période 2025-2030.

Cette démarche MSA 2030 a été lancée avec des travaux qui associeront Elus, réseau et CCMSA. Clé de voute de la négociation de la COG, elle doit favoriser la mobilisation des élus et des salariés de la MSA autour d'objectifs communs porteurs de nos ambitions, avec une feuille de route qui sera validée lors de l'AG 2024 de la CCMSA.

La MSA une institution responsable, solide et d'avenir. Et je sais pouvoir compter sur vous et votre engagement.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur NIAY remercie Monsieur MARTIN et lui remet son cadeau.

15. Conclusion et clôture de la séance

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais remercier tous les délégués ici présents, les membres du Conseil d'Administration ainsi que tous les participants qui ont contribué au bon déroulement de cette Assemblée Générale.

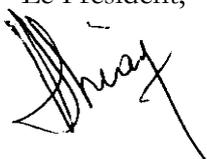
Le nombre de délégués cantonaux présents est de 146 sur 528, soit une participation de 28 %.

Je déclare close l'Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur NIAY invite les délégués à rejoindre la terrasse afin de prendre le cocktail.

Il clôt l'Assemblée Générale à douze heures et quarante cinq minutes.

Le Président,



Antoine NIAY

Le Secrétaire de Séance,



Katie HAUTOT